

| Membres du Conseil d'établissement 2023-2024 | Présent | Absent |
|--|---------|--------|
| Parents | | |
| Mme Sophie Brière Représentante substitut, comité de parents de la CSSDM | X | |
| Mme Lise Dupont Présidente | X | |
| M. Donald Diotte Représentant, comité de parents de la CSSDM | X | |
| Mme Sylvie Hamelin Vice-présidente | | X |
| Mme Aurélie Pouteau | X | |
| Parent-substitut | | |
| M. Samir Abdelmajid Chourouk | | X |
| Enseignante | | |
| Mme Caroline Doyon | X | |
| Professionnelle | | |
| Mme Sophie Mongrain | X | |
| Personnel de soutien | | |
| Vacant | | |
| Direction (*) | | |
| M. Guy Lauzé, Directeur | | X |
| M. Christian Milliard, Directeur par intérim | X | |
| Mme Emmanuelle Breton, Directrice adjointe | X | |
| Représentants de la communauté | | |
| Mme Dominique Héroux, CRME | X | |
| Mme Sarah Choukroun, Centre communautaire Radisson | X | |
| Invité(s) | | |
| Fondation Héros de tous les jours <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Assia Meloua et M. Benjamin Vézina <u>Espace MultiSoleil</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Samuel Pignedoli | X | |

(*) n'est pas comptabilisé dans le quorum, ne peut participer aux votes, proposer ou seconder



École Joseph-Charbonneau
8200, rue Rousselot, Montréal H2E 1Z6

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement

Mardi le 16 avril 2024, 18h00
Rencontre # 5

Quorum

- 1^{er} quorum : ½ des membres + 1
(minimum 6)
- 2^e quorum : majorité des parents
(minimum 3)



| Points | Notes | |
|--|---|----------------|
| 1. Ouverture de la rencontre Mme Dupont | | 5 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ La rencontre se déroule via l'application TEAMS en visioconférence▪ Prise de présence et vérification du quorum▪ Ouverture de la rencontre à : 18h04▪ Nomination d'un secrétaire – Voir Annexe 1.▪ Nomination d'un gardien du temps :▪ Nomination d'un gestionnaire du « clavardage » | <ul style="list-style-type: none">▪ Le quorum est rencontré.▪ Mme Dominique Héroux▪ Mme Emmanuelle Breton▪ Mme Emmanuelle Breton | |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD) Mme Dupont - <i>Résolution # CÉ2324-225-13</i> | | 2 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Proposé :▪ Secondé : | <ul style="list-style-type: none">▪ Mme Sophie Brière▪ Mme Sophie Mongrain | |
| 3. Mot de bienvenue de la direction M. Milliard | | 5 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Information générale | <ul style="list-style-type: none">▪ Plan d'effectif pour 2024-2025 a été déposé au CSSDM : Prévision d'ouverture d'une classe en FPT. Aucun enseignant ne s'est désisté pour l'an prochain. Modification d'un poste de TES à 85% vers un poste à TC de psychoéducateur a été accordé.▪ Grève du transporteur Ideal du 16 au 26 avril : 39 élèves sont touchés.▪ Semaine du goût de vivre approche avec une multitude de belles activités pour les élèves. | |
| 4. Question(s) du public M. Milliard | | 1 min. |
| 5. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 20 février 2024 (AD) Mme Dupont - <i>Résolution # CÉ2324-225-14</i> | | 10 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Dépôt du document▪ Proposé :▪ Secondé : | <ul style="list-style-type: none">▪ Corrections faites séance tenante au PV de la dernière rencontre.▪ Mme Sophie Brière▪ Mme Caroline Doyon | |
| 6. Budget de fonctionnement et de formation du CÉ (D) Mme Mongrain | | 10 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ 400\$ pour des activités de formation pour les membres du CÉ et/ou parents de l'école<ul style="list-style-type: none">○ REEI, M. Axel Lellouche, de Gestavie, le 14 mars 2024 de 19h00 à 21h00 | <ul style="list-style-type: none">▪ Suivi des conférences du 14 mars et du 11 avril 2024 Environ 35 participants se sont présentés aux deux conférences. Mme Mongrain est déçue de la conférence sur le REEI, à revoir pour les prochaines années. | |



| Points | Notes |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">○ Tutelle, Me Lafontaine, le 11 avril 2024○ Services disponibles, Mme Mongrain et collègue, le 16 mai 2024 | |
| 7. Projet éducatif de l'école : Suivi M. Milliard | 5 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Point statutaire en suivi à chaque rencontre▪ Lien sur le sujet | <ul style="list-style-type: none">▪ M. Yannick Gauthier a fait un résumé de tout ce qui a été travaillé à date. Demande pour que résultat de ce travail colossal puisse être présenté au CÉ éventuellement. |
| 8. Plan de lutte contre l'intimidation (A) M. Milliard | 5 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Point statutaire en suivi à chaque rencontre | <ul style="list-style-type: none">▪ Reddition de compte a été faite au Ministère. À date cette année, deux événements ont mené à des interventions spécifiquement liées au PLCI. |
| 9. Situation budgétaire de l'école (I) M. Milliard | 5 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Point statutaire en suivi à chaque rencontre▪ Budget école 2023-2024▪ Lien sur le sujet | <ul style="list-style-type: none">▪ M. Milliard explique les grandes lignes du budget de l'école. Le déficit accumulé est de 3M\$. Les dépenses sont presque exclusivement salariales. |
| 10. Gestion de l'école M. Milliard | 15 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Critères de sélection de la direction<ul style="list-style-type: none">○ Voir Annexe 2 - documents▪ Éclipse solaire du 8 avril devient une journée pédagogique et le 10 mai devient jour de classe▪ Défi sportif▪ Proposition de calendrier scolaire 2024-2025 (point reporté au prochain CÉ)▪ Sorties éducatives (A) | <ul style="list-style-type: none">▪ Un sondage sur les critères de sélection de la direction a été envoyé. Mme Dupont propose de rédiger une résolution qui illustrera mieux les spécificités recherchées pour un établissement comme Joseph-Charbonneau.▪ Défi sportif : plusieurs élèves pourront y participer cette année (groupe endurance au Mini Marathon et à la natation, plusieurs groupes 400 à l'athlétisme, et les élèves du groupe d'entraînement au FMO au parcours d'habiletés)▪ Entre le 26 avril et le 14 mai, 16 groupes iront au Biodôme. Les frais sont couverts par le budget « École inspirante », pas de coûts pour les parents. Les sorties sont approuvées par le CÉ. |
| 11. Comité de parents CSSDM M. Diotte | 5 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Suivi | <ul style="list-style-type: none">▪ Voir Annexe 3 - document |
| 12. Courrier M. Milliard | 1 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Suivi | <ul style="list-style-type: none">▪ Aucun suivi |
| 13. Fondation Héros de tous les jours (AD) Mme Mongrain, Mme Meloua et M. Vézina - Résolution # CÉ2324-225-15 | 10 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Suivi : don Fondation Mirella et Lino Saputo | <ul style="list-style-type: none">▪ Voir Annexe 4 - documents |



| Points | Notes |
|-------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none">▪ Plusieurs courriels, appels ont eu lieu, je tiens à remercier sincèrement : Mme Assia de la Fondation Héros de tous les jours, Mme Stéphanie Jodoin, enseignante et Mme Maude Labelle, ergothérapeute sans qui ce projet n'aurait pu avoir lieu. M. Milliard, M. Yannick Gauthier, Mme Breton, Mme Seang Khauv de la direction.▪ Tous les enseignants qui ont cherché le matériel ou qui ont demandé des soumissions : M. Beaudry, M. Provost, M. Gagnon, Mme Doyon, Mme Mousseau, Mme Painchaud, Mme Sylvain.▪ Mme Roche, directrice des programmes est venue à l'école le 22 mars afin que l'on justifie nos achats. Elle a suggéré des modifications, a eu des interrogations. Tout est réglé. La compagnie Eugeria, sous sa recommandation, est venue pour nous suggérer du matériel adapté. Résultat : les arts plastiques auront du matériel (ce qui n'était pas prévu au début)▪ Un chariot mobile Snoezlan https://specialneedstoys.com/can/mse/kits-carts/vecta-basic.html sera acheté et pourra servir à ceux qui ne vont pas à la salle blanche ou lors de besoin spécifique d'un élève.▪ La musicothérapie aura 2 instruments de musique et sensoriel. https://www.eugeria.ca/products/crdl?_pos=1&_sid=29cddc429&_ss=r▪ La salle multi aura un projecteur Tovertafel https://www.eugeria.ca/products/tovertafel-magic-table-magique-tover?_pos=1&_sid=9dd162524&_ss=r <p>Afin que la reddition de compte se fasse le plus facilement possible, 3 personnes pourront distribuer le matériel : Mme Jodoin, Mme Labelle et Mme Mongrain.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Une rencontre sera planifiée sous peu avec les différentes parties prenantes pour convenir du mécanisme de reddition de comptes en lien avec les dépenses importantes à venir. |
| ▪ Proposé : | ▪ Mme Sophie Brière |
| ▪ Secondé : | ▪ Mme Aurélie Pouteau |



| Points | Notes |
|---|---|
| 14. TÉVA (Transition École-Vie Active) Mme Mongrain et M. Milliard | 5 min. <ul style="list-style-type: none">▪ Année scolaire 2023-2024 : 25 finissants▪ Suivi pour les différents segments de finissants<ul style="list-style-type: none">○ Cheminement académique○ Cheminement non-académique○ Autre(s) <p>1) Une stagiaire sexologue du CIVA est venue rencontrer les finissants lors de la rencontre TÉVA le 9 avril dernier. Vanessa Tessier et moi avons été un peu déçu, cela portait davantage sur le consentement et non pas sur la sexualité en situation de handicap. Un retour sera fait avec le CIVA à ce sujet. Les élèves ont bien participé.</p> <p>2) Brigitte Lévesque, TS qui soutient la TÉVA : 15 finissants cette année. Chaque famille a été contactée par elle. 13 rencontres ont eu lieu avant les fêtes. 15 rencontres ont eu lieu entre janvier et avril, tous les intervenants TS, TTS ou agent de liaison étaient présents. 2 familles ont été accompagnées pour visiter le Centre Philou. 2 jeunes et 3 parents ont visité le Centre Action avec Brigitte, l'orthophoniste, l'enseignante et l'enseignante du soutien à la communication. 7 jeunes et leurs parents avec Brigitte et plusieurs membres du personnel ont visité le Centre Champagnat, leur démarche d'inscription est en cours.</p> <p>Des activités ont eu lieu dans les groupes 400 pour préparer les jeunes à leur sortie de l'école. Du travail en collaboration avec les éducatrices et psychologues ont été fait avec ceux qui étaient plus anxieux.</p> <p>Pour 2024-2025, 7 étudiants proviennent du secteur de la DI.</p> <p>3) Le 23 mars, j'ai participé au colloque donné par MUSCO à Ste-Justine sur Ma jambe est différente. Les conférences étaient intéressantes et plusieurs organismes offrant différents sports adaptés étaient présents.</p> <p>4) Le 13 avril, j'ai visité de l'école Brenda-Milner à Châteauguay, plusieurs ressources présentes dont : Maitre Sonia Lemieux de notaire atypique. Un petit guide préparatoire sera envoyé aux parents des écoles concernées.</p> <p>5) Rencontre de Mme Toupin Mc Lean responsable du projet Chez nous solidaire, malheureusement, les appartements ne seront pas entièrement adaptés à l'intérieur (ex. : comptoir de cuisine). Par contre, il y a le regroupement de parents d'adultes différents du Québec dont le projet est d'offrir une résidence supervisée et adaptées aux besoins de ses occupants.</p> <p>6) Rencontre d'une couturière qui adapte les vêtements que les jeunes ont</p> |



| Points | Notes |
|--|--|
| | <p>déjà. Elle se rend à la maison pour prendre les mesures. Mme Valérie Proulx : 514.213.5060 creationsvp2810@gmail.com</p> <p>7) Il y a la carte laissez-passer loisir pour l'accompagnateur qui existe : www.carteloisir.ca</p> <p>8) Suivi sur le défi Tête rasée d'un élève, il a amassé plus de 2000\$, il s'est fait raser les cheveux le 7 avril.</p> <p>9) La rencontre du 21 février entre les CIUSSS et les CSS a été annulée. Remis à une date ultérieure.</p> <p>10) Le 9 avril, j'ai assisté à la présentation des résultats de recherche de Mme Desmarchais sur la TÉVA. Une demande sera faite au CSSDM pour continuer la recherche à Joseph-Charbonneau et Irénée-Lussier.</p> |
| 15. Vie de l'école – parole aux enseignants (I) Mme Doyon | 5 min. |
| ▪ Suivi | <ul style="list-style-type: none">▪ Dans le cadre de la mesure <i>Culture à l'école</i>, nous avons eu la visite de deux musiciens: un artiste africain, multi-instrumentiste qui a fait découvrir aux élèves des instruments multiples et des sonorités qui ne leur étaient pas familières et un musicien percussionniste qui faisaient jouer les élèves sur de petits djembés. Ces ateliers sont toujours très populaires auprès des élèves des groupes 300 à 600.▪ Une conférence a été offerte, par TEAMS, au sujet de l'éclipse. C'est un étudiant en astrophysique, fils d'une enseignante qui animait le tout. Adressée aux groupes 001-002 mais les autres classes étaient également invitées.▪ Un concert de 3 musiciens de l'orchestre métropolitain aura lieu cette semaine. Les élèves des groupes 100, 300, 400 et 600 sont invités pour ce beau moment.▪ Les élèves des groupes 101-202-203 décorent les murs de l'école avec leurs photos. Projet photo de cette année. C'est apprécié et inspirant.▪ Comme l'an dernier, une massothérapeute vient offrir ses services aux élèves du secteur 600.▪ Il y a préparation d'une pièce de théâtre par les élèves du secteur 400. Cette pièce sera présentée le 6 juin.▪ Ce sera bientôt le début du Défi sportif. Beaucoup d'élèves ont hâte de vivre cette expérience. |



| Points | Notes |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">▪ François Gagnon, notre professeur d'éducation physique et Daniel Lair, orthopédagogue en soutien auditif et visuel organisent aussi un tournoi de hockey cosom le 15 mai prochain. Ce tournoi se veut une occasion de revoir les "anciens" de l'école puisqu'ils formeront les équipes qui participeront à ces matchs amicaux, se mesurant du même coup à la présente édition du Blitz! Les jeunes pourront fraterniser tout au long de cette journée et nos anciens auront la chance de rencontrer les intervenants qu'ils ont côtoyés lors de leur passage à Joseph.▪ Les jeunes du groupe "Endurance" participeront au "Défi au flambeau" au parc Jarry le 17 mai prochain. La participation de nos jeunes l'année dernière à cette activité, organisée par la policière communautaire Nadia Tremblay a été un franc succès lors des parcours de 1 et 3 km. Les sommes recueillies lors de cet événement serviront à financer les "Olympiques Spéciaux" |
| 16. Vie de l'école – parole aux professionnels (I) Mme Mongrain | 5 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Suivi | <ul style="list-style-type: none">▪ Il y a des ateliers de développement des habiletés sociales qui sont offerts à l'école à tous les mercredis, depuis février jusqu'au mois de juin, à certains élèves ciblés des groupes 00, 100 et 200. Ces ateliers sont animés, par Josée Héral, psychologue, Stéphanie St-Georges, orthophoniste du CRME et Myriam Bissonnette, TES.▪ Profs : La friperie a remporté le 1er prix en entreprenariat du CSSDM et du régional. Les élèves ne savent pas qu'ils ont gagné, ils le sauront lors du gala. |
| 17. Vie de l'école – parole au personnel de support (I) vacant | 5 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Suivi | <ul style="list-style-type: none">▪ Poste vacant – aucun commentaire |
| 18. Vie de l'école – parole à la communauté (I) Mme Héroux et Mme Choukroun | 10 min. |
| <ul style="list-style-type: none">▪ CRME Mme Héroux | <ul style="list-style-type: none">▪ Les journées pédagogiques des 18 et 19 avril seront utilisées pour faire des rencontres d'arrimage entre les équipes de réadaptations des écoles Victor-Doré et Joseph-Charbonneau.▪ Certains élèves et leurs parents ont reçu une invitation pour aller visiter Viomax le 19 avril en compagnie de notre TES et des physiothérapeutes afin de susciter leur intérêts à s'inscrire à différentes activités physiques |



| Points | Notes |
|--|--|
| | <p>adaptées.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nouvelle visite d'Agrément Canada durant la semaine du 12 mai, pour évaluer la qualité des services offerts. |
| ▪ Centre communautaire Radisson Mme Choukroun | <ul style="list-style-type: none">▪ Mme Choukroun nous a fait part de la parution de la nouvelle programmation de printemps concernant l'activité de Handirézo qui a lieu un samedi sur deux au CCR et qui peut intéresser les élèves âgés de 18 ans et plus. Ci-joint la programmation et la fiche d'inscription qui se glissera comme à l'accoutumée dans l'infolettre destinée aux familles.▪ C'est Benoît Vergers Demers, l'animateur du Milieu de vie du CCR qui anime ces rencontres ainsi que les cafés citoyens qui ont repris à l'école secondaire Joseph Charbonneau.▪ Au CCR, la célébration du printemps des arts numériques s'est traduite par une série d'ateliers allant d'une conférence (très bien vulgarisée par IVADO) sur l'IA à la pratique de création numérique d'une projection murale. Toutes ces belles activités sont décrites et illustrées sur la page Facebook du CCR. |
| 19. Vie de l'école – parole aux parents (I) Parents | 5 min. |
| ▪ Suivi | <ul style="list-style-type: none">▪ Remerciements des parents à Mme Mongrain pour son engagement dans le grand projet de don de la fondation Mirella et Lino Saputo. Elle souligne l'important travail d'équipe nécessaire à la réalisation d'un projet de cette envergure. |
| 20. Organisme Espace MultiSoleil (I) M. Samuel Pignedoli | 10 min. |
| ▪ Offre de service bonifiée pour les étudiants de JC en septembre 2024 | <ul style="list-style-type: none">▪ Présentation de l'organisme Espace Multisoleil fondé il y a près de 50 ans par des parents d'enfants des écoles VD et JC, offre des services de loisirs pour les jeunes de 6 à 30 ans aux prises avec une déficience physique, associée ou non à une déficience intellectuelle.▪ Actuellement, des activités parascolaires ont lieu 2 après-midi par semaine à JC pour 5 à 8 participants. Une nouvelle phase de développement permettrait dès l'automne 2024 d'offrir une programmation du lundi au vendredi de 14h30 à 17h pour une dizaine de participants. Les ratios visent le 1-1 et les coûts devraient tourner autour de 12\$ à 14\$ par jour.▪ Voir Annexe 5 - documents |



École Joseph-Charbonneau
Conseil d'établissement 2023-2024
Mardi, le 16 avril 2024 | Rencontre # 5

| Points | Notes |
|--|------------|
| 21. Date de la prochaine rencontre Mme Brière | 7 mai 2024 |
| 22. Clôture de la rencontre Mme Brière | |
| ▪ Fermeture de la rencontre à : 20h08 | |

Signatures du procès-verbal

Secrétaire : Mme Dominique Héroux

Date : 16 avril 2024

Direction d'école

Président(e) du Conseil d'établissement



ANNEXE 1. Calendrier des rencontres

| Secrétaire | | Secrétaire | |
|------------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|
| 23 octobre 2023 | Mme Sophie Mongrain | 20 février 2024 | Mme Emmanuelle Breton |
| 13 novembre 2023 | Mme Aurélie Pouteau | 12 mars 2024 (clx) | Mme Sylvie Hamelin |
| 11 décembre 2023 (cxl) | Mme Emmanuelle Breton | 16 avril 2024 | Mme Dominique Héroux |
| 24 janvier 2024 | Mme Sophie Brière | 7 mai 2024 | Mme Sylvie Hamelin |
| | | 5 juin 2024 | M. Donald Diotte |

ANNEXE 2. Critères de sélection d'une direction | école Joseph-Charbonneau

Lien pour les critères de sélection : <https://forms.office.com/r/Y4R6sV8DYW>



doc-9.1-Critères_Sélection_Directions d'éta



Lettre CÉ
JC_sondage compétit

ANNEXE 3. Comité de parents de la CSSDM



Faits saillants, mardi
26 mars 2024.pdf



ANNEXE 4. Fondation Héros de tous les jours

| | |
|---|---|
|  PDF |  Excel |
| États financiers Heros_de_tous_les_jo | Demande FML_Saputo_École_Jo |
|  Excel |  Excel |
| Calendrier-FGJ-2024- 25.xls | Copie de sorties_2024.xlsx |

ANNEXE 5. Espace MultiSoleil

| | | |
|---|---|---|
|  PDF |  PDF |  PPT |
| Programme printemps 2024 (1).pd | Formulaire_inscriptio n printemps 2024.pdf | Présentation Après-midis parascos |



ANNEXE 6. Liste des résolutions pour l'année scolaire 2023-2024

| # | Description | # | Description |
|---------------|--|---|-------------|
| CÉ2324-225-01 | Lecture et adoption de l'ordre du jour du CÉ du 23 octobre 2023 | | |
| CÉ2324-225-02 | Désignation des membres aux différents postes au sein du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 | | |
| CÉ2324-225-03 | Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 5 juin 2023 | | |
| CÉ2324-225-04 | Budget de fonctionnement et de formation du CÉ pour l'année scolaire 2023-2024 | | |
| CÉ2324-225-05 | Lecture et adoption de l'ordre du jour du CÉ du 13 novembre 2023 | | |
| CÉ2324-225-06 | Situation budgétaire de l'école (réf : fonds 1) | | |
| CÉ2324-225-07 | Gestion de l'école (réf : sorties dans le quartier) | | |
| CÉ2324-225-08 | Lecture et adoption de l'ordre du jour du CÉ du 24 janvier 2024 | | |
| CÉ2324-225-09 | Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 13 novembre 2023 | | |
| CÉ2324-225-10 | Désignation d'un 2 ^e membre de la communauté au sein du CÉ pour l'année scolaire 2023-2024 | | |
| CÉ2324-225-11 | Lecture et adoption de l'ordre du jour du CÉ du 20 février 2024 | | |
| CÉ2324-225-12 | Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 24 janvier 2024 | | |
| CÉ2324-225-13 | Lecture et adoption de l'ordre du jour du CÉ du 16 avril 2024 | | |
| CÉ2324-225-14 | Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 20 février 2024 | | |
| CÉ2324-225-15 | Résolution – don de la Fondation Mirella et Lino Saputo | | |



ANNEXE 7. Verbes utilisés (adopter, approuver, consulter, informer, etc.)

La Loi sur l'instruction publique (LIP) contient plus d'une vingtaine de verbes faisant référence aux fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (conseil). Que vous ayez à adopter un document, à approuver une activité ou à être consulté sur un projet, voici les verbes fréquemment utilisés lors des séances du conseil et leurs distinctions.

ADOPTER

« Adopter » signifie que le conseil a les **pleins pouvoirs** sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet qu'il a devant lui. Il peut le **modifier**, en tout ou en partie, l'**amender** (modification soumise au vote pour corriger, améliorer, compléter ou annuler une partie d'un document, d'un projet ou d'une proposition) ou le **recevoir** tel qu'il a été soumis (adopté à la majorité ou à l'unanimité).

Le conseil qui « adopte » dispose ainsi de toute l'autonomie et de la latitude nécessaires quant au contenu et à la portée de ce qu'il va adopter. Il doit donc bien évaluer les avantages et les inconvénients de sa décision, toujours dans l'intérêt des élèves.

Lors d'une séance, il est ainsi possible pour les membres d'apporter les modifications jugées nécessaires et de procéder à l'adoption séance tenante. Dans certains cas (ex.: budget annuel de l'établissement), si les modifications demandées sont majeures ou nécessitent une analyse approfondie ou une recherche d'informations additionnelles, la proposition peut être retournée à la direction d'établissement pour analyse. Elle sera alors reportée pour décision à une autre séance.

Par exemple, le projet éducatif, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et le budget annuel de l'établissement font l'objet d'une adoption au conseil.

APPROUVER

« Approuver » veut dire **donner son accord**.

Le conseil peut ainsi approuver (à la majorité, à l'unanimité) ou refuser d'approuver une proposition telle que présentée. Le conseil ne peut en modifier lui-même le contenu et cela empêche la mise en place ou l'application d'une proposition.

Ce pouvoir du conseil est limité à la plupart des propositions qui ont été élaborées avec la participation des membres du personnel, puisque cela concerne directement des responsabilités qui leur sont attribuées.

Ainsi, si le conseil souhaite modifier en tout ou en partie une proposition, il ne peut le faire et doit retourner la proposition, avec ses commentaires, à la personne ou au groupe qui doit en revoir le contenu, pour que celui-ci soit de nouveau soumis pour approbation à une séance subséquente.

Par exemple, le conseil doit approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'établissement, le temps alloué aux matières et les contributions financières pouvant être exigées des parents.



Peut / Doit

Il est important de distinguer certaines nuances présentes dans la LIP lorsqu'il est question de « pouvoir » et de « devoir » (ex.: le conseil peut, le conseil doit).

Le « peut » indique une possibilité, alors que le « doit » précise un devoir, une obligation prescrite par la LIP.

CONSULTER (ou être consulté)

Consulter prend ici le sens large de « demander l'avis ».

Une consultation peut être obligatoire et constituer une responsabilité du conseil.

Par exemple, le conseil **doit consulter** les élèves au moins une fois par année.

Une consultation peut également être un pouvoir accordé au conseil.

Par exemple, le conseil **doit être consulté** sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études, sur les critères de sélection de la direction d'établissement, sur les besoins de l'école ou du centre en biens et services, etc.

Lorsque la consultation est facultative, la LIP indique que le conseil « peut donner son avis, peut consulter » selon les circonstances.

Par exemple, les parents du conseil **peuvent** consulter les parents de l'école sur tout sujet relié aux services éducatifs.

Lorsque la LIP prévoit une obligation de consultation, une décision prise en l'absence de consultation auprès des membres du conseil pourrait être contestée.

À titre d'exemple, le centre de services scolaire **doit consulter** les conseils sur les sujets sur lesquels ils doivent être consultés (ex.: acte d'établissement, certains documents relatifs à des politiques ou des règlements).

Somme toute, les consultations obligatoires doivent être réelles et adéquates; le centre de services scolaire ou la direction de l'établissement doit fournir une information suffisante et de qualité, et donner au conseil un délai suffisant pour exprimer son point de vue, bien avant que la décision soit arrêtée, de manière à permettre justement au conseil de pouvoir influencer cette décision. Elles sont donc préalables à la validité de toute décision prise par le centre de services scolaire ou la direction de l'établissement.

INFORMER

Informier signifie transmettre toute l'information pertinente aux personnes concernées.

DOIT INFORMER

Le conseil doit, par exemple, informer les parents, les membres du personnel et la communauté des services offerts par l'établissement et rendre compte de leur qualité, informer les parents et les membres du personnel des dates des séances du conseil, etc.

DOIT ÊTRE INFORMÉ

Le conseil doit être régulièrement informé, par exemple, par la direction d'établissement des propositions que celle-ci approuve en vertu de l'article 9615 de la LIP (ex.: les critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques, les moyens retenus pour atteindre les objectifs et les cibles visés par le projet éducatif, le budget de l'établissement).

